



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

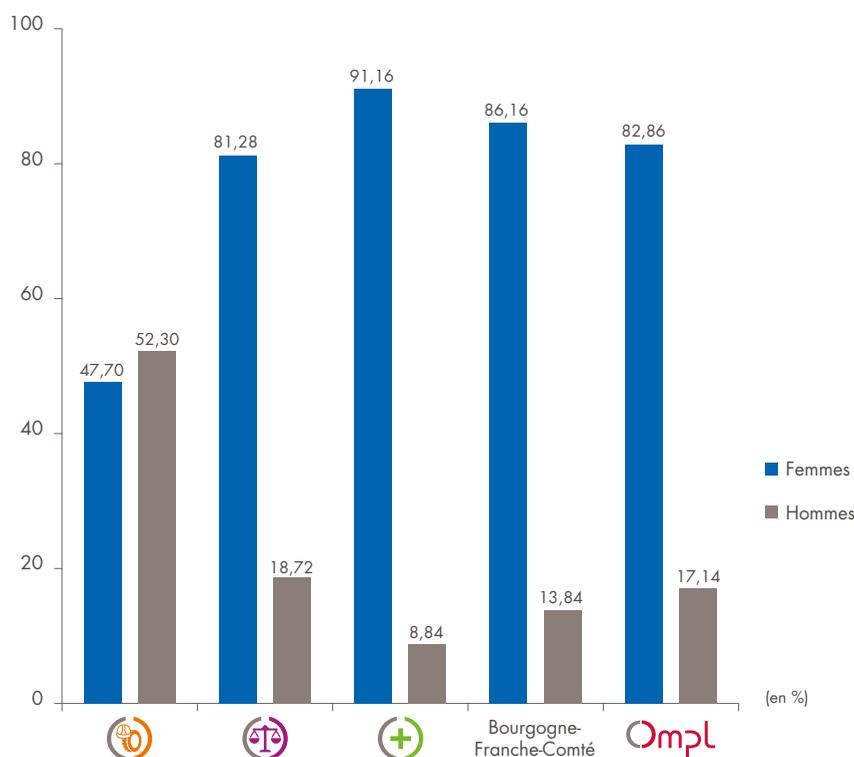


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 80 % DES BRANCHES

La région regroupe 3,74 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la onzième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (9,86 % des emplois).

Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 48,13 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.

- La féminisation du secteur juridique (9,7 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (63,59 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.

- Le secteur santé est le premier employeur régional (80,45 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Non déterminé ¹	Total
	725	47,70	795	52,30	88	1 608
	432	55,81	342	44,19	0	774
	ND	ND	32	ND	88	120
	140	52,43	127	47,57	0	267
	153	34,23	294	65,77	0	447
	1 194	81,28	275	18,72	113	1 582
	ND	ND	ND	ND	113	113
	862	85,69	144	14,31	0	1 006
	24	ND	ND	ND	ND	24
	308	70,16	131	29,84	0	439
	11 966	91,16	1 160	8,84	0	13 126
	1 595	96,84	52	3,16	0	1 647
	1 625	90,28	175	9,72	0	1 800
	3 001	93,43	211	6,57	0	3 212
	4 793	89,14	584	10,86	0	5 377
	952	87,34	138	12,66	0	1 090
Bourgogne-Franche-Comté	13 885	86,16	2 230	13,84	201	16 316
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	0	436 504

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé.